



ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION PACA

MOYEN

Habitat assez rare et fragile

Habitat d'intérêt communautaire

Tourbières basses alcalines

Tourbières,
bas marais

CODE EUR
H7230

Correspondance cahiers d'habitats : 7230-1 / Corine biotope : 54.2



Description

Cet habitat correspond à une végétation de bas-marais (neutro-alcalins) qui se développe le plus souvent sur un sol tourbeux gorgé d'eau. Il se rencontre essentiellement dans les régions calcaires : bas-marais d'origine fluviale ou lacustre, tourbières de pente en moyenne montagne, dépressions humides dunaires... Sa végétation est principalement constituée de petites cypéracées (Laiches, Scirpes et Choins) et d'un certain nombre de mousses accompagnées d'une multitude d'espèces généralement très colorées, avec notamment des orchidées (Epipactis des marais). La nappe phréatique est relativement stable et se trouve rarement éloignée du sol, même en été. Des périodes d'inondation sont possibles.

Situation en PACA :

Cet habitat est principalement représenté dans les Alpes, mais souvent sous forme de stations ponctuelles.



Marais de Fontigon, Var - Photo : T. Sauvaget, ONF, DOCOB Vergelin

Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
mauvais	inadéquat

ETAGE DE VEGETATION	
3000 m	NIVAL
2100 m	ALPIN
1600 m	SUBALPIN
900 m	MONTAGNARD
600 m	SUPRA-MEDITERRANEEN
100 m	MESO-MEDITERRANEEN
0 m	THERMO-MEDITERRANEEN



Bas marais à *Carex davalliana* en bordure du lac de Goléon - Photo : CBNA, DOCOB Emparis

Liens utiles

DOCOB :
www.side.developpement-durable.gouv.fr

Fiches INPN + cahiers d'habitats :
<http://inpn.mnhn.fr>

DREAL :
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.htm>

Facteurs de vulnérabilité

- habitat ayant fortement régressé et actuellement présent à l'état relictuel.
- grande sensibilité de l'habitat vis-à-vis de son alimentation hydrique, tant en termes qualitatifs que quantitatifs. Grande sensibilité du sol, généralement très peu portant, et de la végétation.
- habitat riche en biodiversité végétale et animale.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- drainage agricole, abandon des usages agricoles traditionnels (fauche, pâturage), plantation de Peupliers.
- exploitation de tourbe, travaux de remblaiement, ennoisement des terres, mise en décharge.

Actions favorables

- maintien du fonctionnement hydrique.
- restauration des bas-marais dégradés : ouverture des sites colonisés par les ligneux et réduction du couvert végétal sur les sites envahis par des espèces colonisatrices (Roseau).
- maintien des pratiques agricoles traditionnelles (fauche ou pâturage).
- sur les stations les plus sensibles, éviter la stabulation des troupeaux (piétinement et eutrophisation du sol).